



www.justice.gouv.fr

[@justice_gouv](https://twitter.com/justice_gouv)

Paris, le 19 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la montée en charge de la plateforme nationale des interceptions judiciaires (PNIJ), afin de passer de 4 000 à 12 000 interceptions simultanées, des opérations techniques importantes sont conduites quotidiennement.

Ce jour, les opérations réalisées ont généré l'indisponibilité de la plateforme pour les services enquêteurs, ne leur permettant pas de prendre connaissance des interceptions réalisées.

Toutefois, aucune perte de communications ou de données n'est à déplorer en l'état actuel de l'analyse de l'incident.

En outre, des experts de la délégation aux interceptions judiciaires et de l'entreprise Thales ont été dépêchés dans des services enquêteurs pour apporter un soutien technique de proximité.

Les équipes techniques de l'industriel sont mobilisées pour résoudre les difficultés rencontrées.

De fait, tous les efforts nécessaires sont déployés pour remédier à cette situation liée à une phase de déploiement industriel et non à la plateforme elle-même.

La société Thales et le ministère de la Justice prendront les mesures nécessaires pour que ce type d'incident ne se reproduise plus.

Contact presse – Cabinet du garde des Sceaux
01 44 77 63 15 / secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr